

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires,
la conférence pourrait avoir lieu en visio-conférence

TARIFS ET INSCRIPTIONS

Inscriptions IRTS de Franche-Comté en ligne sur www.irts-fc.fr

- Tarif : 25 €
- Tarif réduit : 15 € (Adhérents ARTS, demandeurs d'emploi, étudiants hors IRTS)
- Tarif groupe : nous contacter

CONTACT PREFAS

Nasséra SALEM, cadre pédagogique

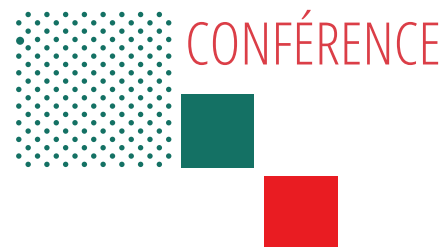
03 81 41 61 22

nassera.salem@irts-fc.fr

Séverine CHAPOUTOT, secrétaire

03 81 41 61 02

severine.chapoutot@irts-fc.fr



Mineurs Non Accompagnés, des adolescents comme les autres ?



JEUDI 28 JANVIER 2021

14H00 - 17H00

IRTS de Franche-Comté

AMPHITHÉÂTRE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX



INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

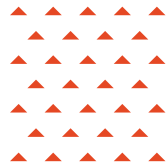
1 rue Alfred de Vigny
25051 Besançon Cedex

Tél. : 03 81 41 61 00

Fax : 03 81 41 61 39

Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

www.irts-fc.fr



ARGUMENTAIRE

En France, comme dans toute l'Europe, des jeunes se déclarant comme des Mineurs Non Accompagnés (MNA), affluent en nombre toujours croissant.

Ces jeunes mineurs, n'ont aucun statut juridique, mais contrairement aux adultes, ils ne relèvent pas seulement du droit des étrangers, ils dépendent aussi et surtout du droit des enfants.

En vertu de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, et du Code de l'action sociale et des familles, les mineurs étrangers doivent bénéficier des mêmes droits qu'un enfant français en danger, dès leur arrivée sur le territoire.

Près de 15.000 MNA ont été ainsi confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) l'an dernier. Un phénomène qui tend à surcharger des dispositifs d'Aide à l'Enfance peu conçus pour eux, et pose un problème logistique et économique aux départements, responsables de leur prise en charge.

Sans représentant légal ni soutien familial ces jeunes mineurs nécessitent des mesures de protection de la part des institutions et des associations.

Ces dernières se trouvent confrontées à la complexité de ces prises en charge tant sur le plan sanitaire, socio-éducatif, pédagogique, juridique que financier ; le tout dans un contexte très compliqué de la Protection de l'Enfance.

Qui sont ces jeunes et pour quelles raisons migrent-ils ? Arrivés plus nombreux avec la crise migratoire comment gérer les flux ? Quel partage des responsabilités entre l'Etat et les départements ? Quelle harmonisation possible sur les territoires pour un accueil et un accompagnement éducatif efficace et adapté ?

Comment pour les travailleurs sociaux concilier les dimensions socio-éducatives, juridiques et éthiques dans leur accompagnement ?

Et plus largement, comment adapter les réponses aux besoins particuliers de ces jeunes dans le respect de nos engagements internationaux, de la législation, des impératifs éthiques et des valeurs du travail social ?

Cette conférence permettra d'aborder ce sujet délicat mais riche de questionnements organisés en deux grands temps :

> Dans une première partie, la conférence dressera un état des lieux des besoins des jeunes concernés et des difficultés rencontrées par les acteurs qui doivent y répondre

> La deuxième partie permettra d'aborder les questions juridiques et éthiques liées à la prise en charge.

Elle est destinée aux étudiants, aux professionnels du champ de l'intervention sociale et plus largement à toute personne intéressée ou concernée par ce sujet.

PROGRAMME

13h30 - 14h00 *Accueil des participants*

14h00 - 14h15 *Allocution d'ouverture*

Isabelle SAUVAGE-CLERC, Directrice du PREFAS, IRTS de Franche-Comté

14h15 - 14h30 *Introduction de la conférence*

Nasséra SALEM, Cadre pédagogique PREFAS, IRTS de Franche-Comté

14h30 - 15h45

Yasmine DEGRAS, Chef de la Mission Mineurs Non Accompagnés (MMNA) au Ministère de la Justice.

« État des lieux : enjeux et difficultés rencontrées »

15h45 - 16h00 *Pause*

16h00 - 16h45

Brigitte BERTIN, Avocate au Barreau de Besançon

*« Quels droits pour les Mineurs Non Accompagnés ?
Entre droit commun et dispositifs spécifiques.... »*

16h45 - 17h00 *Conclusion de la conférence*

